



Appel à projet n° 3-16

Date limite d'envoi des réponses : **mercredi 30 juin 2021**

Empreinte biodiversité des entreprises

Cartographie des différentes méthodes d'évaluation et construction d'un outil d'aide au choix des métriques et autres marqueurs pertinents

Contexte

L'IPBES en 2019 a fait un constat alarmant sur le déclin de la biodiversité avec environ un million d'espèces animales et végétales menacées d'extinction sur l'ensemble de la planète. Au-delà de cette perte sans précédent, le déclin accéléré de la biodiversité impacte directement les nombreux services écosystémiques et par conséquent la santé et la vie de nombreuses personnes.

Le déclin de la biodiversité concerne l'ensemble des acteurs de la société, y compris les entreprises. En effet, elles peuvent impacter négativement la biodiversité, de manière directe ou indirecte, par une artificialisation des sols, par les linéaires d'infrastructures qui peuvent être des obstacles à la rencontre des individus d'une même espèce ou à l'accès à un site de reproduction, par des pollutions, par la déforestation, par le développement d'espèces invasives, etc. Ainsi tout au long d'une chaîne de valeur, les infrastructures, les sites, la production, l'usage et la fin de vie des produits peuvent être à l'origine d'impacts sur la biodiversité locale ainsi que d'impacts liés aux importations (ex. déforestation importée). Une enquête réalisée sur ce que communiquent les entreprises dans leur DPEF (France Stratégie, janvier 2020) révèle que si la quasi-totalité des entreprises du CAC 40 mentionnent le terme biodiversité, elles sont très peu à identifier un risque significatif. L'enquête révèle également que la reconnaissance du risque dépend des filières d'activité. Or la perte de biodiversité peut générer plusieurs risques pour l'entreprise : risques écologiques, risques en matière de responsabilité, risques réglementaires, risques de réputations, risques de marché, risques financiers. Ces risques rendent nécessaire pour l'entreprise de mesurer et de suivre son empreinte biodiversité. Mais, l'évaluation de l'empreinte biodiversité des entreprises

est difficile car la notion de biodiversité est complexe et s'apprécie à plusieurs niveaux : biodiversité écosystémique, biodiversité d'espèces, biodiversité génétique. De plus, la biodiversité s'observe localement et de nombreuses entreprises sont multi-sites, y compris internationales, avec des chaînes de valeurs complexes et les impacts sur la biodiversité peuvent être importés. Le développement d'indicateur unique agrégé ne semble pas être une bonne solution.

Ces dernières années de nombreux travaux ont été initiés sur la mesure de l'empreinte biodiversité d'une entreprise et de nombreux outils/indicateurs plus ou moins matures sont proposés.

Face aux nombreux outils/indicateurs et malgré les nombreux rapports qui ont été publiés ces dernières années, les entreprises ont besoin d'accompagnement pour identifier quel(s) outil(s)/indicateur(s) correspond(ent) à leur(s) besoin(s).

Objectifs

Réalisation d'une analyse critique et synthétique des différentes méthodes, indicateurs, scores d'évaluation de l'empreinte biodiversité d'une entreprise.

Mise à disposition d'un outil d'aide au choix des marqueurs/indicateurs biodiversité appropriés en fonction des besoins et objectifs des entreprises.

Le but global de ce travail est donc d'aller au-delà des cartographies et panoramas existants dans la littérature actuelle afin d'aider au choix des bonnes métriques et autres marqueurs pertinents en fonction des besoins et objectifs de l'entreprise.

Contenu de l'étude - Programme de travail

Le travail s'appuiera sur une présentation synthétique et critique des outils/indicateurs d'évaluation de l'empreinte biodiversité des entreprises. Un workshop en début d'étude sera à organiser pour analyser et partager des retours d'expériences de certaines entreprises sur les besoins et l'utilisation de ces outils/indicateurs.

Puis une analyse comparative s'appuyant sur une recherche bibliographique, le résultat du workshop et des avis d'experts sera développée et approfondie. Elle intègrera des critères pragmatiques, par exemple (liste non exhaustive) :

- L'origine de l'outil/indicateur : bases scientifiques, qui l'a développé (institutions internationales, bureau d'études, etc.), pour qui ? Pour quoi ?
- Ce que mesure l'indicateur, ce qui est pris en compte : mesures de pression, mesures d'impacts, des services écosystémiques, etc. ?

- Le périmètre de l'outil/indicateur : est-il local, est-il applicable à un linéaire d'infrastructure, s'applique-t-il à l'ensemble de la chaîne de valeur, peut-on intégrer les fournisseurs, tient-il compte de la déforestation importée, etc. ?
- La spécificité de l'outil/indicateur : générique ou spécifique à un secteur, à une activité, à une filière, à un site, à un produit, à un service, à une zone biogéographique, à un type d'écosystème (complexité de l'écosystème : simple uniquement terrestre, aquatique eau douce ou aquatique eau salée ou complexe avec des compartiments terrestres et aquatiques). S'il est spécifique, préciser les outils/indicateurs les plus pertinents par rapport aux différentes activités, filières, organisations, etc. ;
- La topologie de l'outil/indicateur : préciser si l'outil/indicateur est de type « a priori » et permet d'évaluer l'empreinte en fonction de différents scénarios et peut ainsi être une aide à la décision, ou de type « a posteriori » et permet de faire un diagnostic des effets de l'activité de l'entreprise sur la biodiversité ;
- Le degré d'accessibilité de l'outil/indicateur : est-il accessible à des non spécialistes, est-il nécessaire de se faire accompagner (ex : bureau d'études) ou faut-il être spécialiste, les données sont-elles facilement générées, facilement accessibles, quel est le coût d'obtention des données, quel est le coût de l'utilisation de l'outil/indicateur, etc. ?
- L'échelle d'application et le niveau d'intégration dans l'entreprise s'il y a plusieurs sites (différenciation locale), plusieurs filiales et l'échelle géographique : nationale, continentale, internationale ;
- L'aptitude à intégrer plusieurs activités (par exemple pour les entreprises qui ont plusieurs « métiers ») et la complémentarité entre outils/indicateurs et leur utilisation dans les entreprises à activités multiples et sur plusieurs sites : par exemple un outil adapté à l'échelle d'un groupe peut-il être alimenté par les données d'outils/indicateurs mis en œuvre dans les entités opérationnelles ; les résultats d'un outil sectoriel sont-ils cumulables avec ceux d'un autre outil sectoriel ?
- La maturité de l'outil/indicateur : est-il en développement, utilisable, utilisé avec du recul ? Fait-il l'objet d'une norme, d'une standardisation ?
- La présentation des résultats : peut-on présenter les résultats de façon synthétique (1 score unique, plusieurs indicateurs, etc.), sous forme cartographique, peut-on intégrer les résultats facilement dans le reporting extra-financier ou dans différents documents stratégiques de l'entreprise ? Les résultats sont-ils réservés à un usage interne ou peuvent-ils être utilisés (utilisables) pour une communication externe vers les partenaires (financeurs, actionnaires, agences de notations, clients, etc.) ou vers le grand public.

Cette analyse permettra de donner au lecteur une vision la plus précise et objectivée des outils / indicateurs disponibles à ce jour. Elle sera également construite de manière à préparer l'étape de construction d'un outil d'aide à la décision.

Les résultats de l'analyse conduiront à proposer un outil d'aide au choix du/des indicateur(s)/outil(s) le(s) plus pertinent(s) en fonction des besoins et des objectifs de l'entreprise. L'outil se présentera sous la forme la plus pertinente : logigramme, arbre décisionnel, matrice, etc.

Les proposants prendront soin d'exposer dans leur réponse les limites actuelles des travaux de cartographie et panoramas disponibles à ce jour. Ils présenteront ainsi ce qui sera novateur et qui différenciera le travail à venir des analyses existantes.

Durée de l'étude

10 mois

Cadre budgétaire

30 000 euros hors taxes

Déroulement de l'étude et livrables exigés

- **Déroulement d'une étude et procédures à suivre :**

<https://www.record-net.org/deroulement-etude/>

- Il est à noter qu'en fin de projet, à l'issue des réunions de travail telles que décrites dans la page ci-dessus, l'équipe organisera une réunion de restitution d'une heure environ par web conférence (système supporté par RECORD). Ce webinar aura pour but de présenter de manière didactique, les résultats détaillés de l'étude à l'ensemble des membres de RECORD et à toute personne que RECORD souhaitera convier.

- **Livrables**

- 1 workshop à destination des membres de RECORD et d'autres entreprises invitées
- Au minimum, 1 rapport intermédiaire en français (rapport « rédigé », pas de rendu sous forme de Powerpoint),
- 1 rapport final en français (rapport « rédigé », pas de rendu sous forme de Powerpoint),
- 1 outil d'aide à la décision autoporteur (format et support à définir dans l'offre)
- 1 diaporama en français présentant de manière synthétique les principaux enseignements de l'étude (powerpoint d'une vingtaine de slides),

- 1 diaporama en anglais présentant de manière synthétique les principaux enseignements de l'étude (powerpoint d'une vingtaine de slides),
- 1 synthèse détaillée des travaux en français et en anglais (environ 3000 mots par langue),
- Animation d'un webinar (comme explicité ci-dessus).

Des compléments d'information concernant ces livrables (modèles à suivre, diffusion, etc.) sont disponibles via le lien mentionné ci-dessus.

Valorisation

Si le contenu du travail réalisé le permet, l'équipe retenue sera tenue de participer, à la demande de RECORD, à des actions de valorisation des résultats acquis au terme de ce projet (publication, séminaire). La réponse à cet appel pourra intégrer un développement sur ce point (valorisation envisagée : oui / non, moyens de valorisation adaptés au sujet, etc.).

Dépôt des projets

Les projets devront impérativement être présentés en utilisant le **formulaire** disponible sur le site de RECORD, à la page de parution des appels d'offre.

Les réponses sont à retourner pour le **mercredi 30 juin 2021** dernier délai (date d'envoi du courriel et du dépôt sur le site).

Chaque dossier doit impérativement être fourni à la fois :

1/ Par dépôt à l'adresse suivante :

<https://record-net.org/appels-d-offres>

2/ Par courriel à l'adresse :

contact@record-net.org

Evaluation des réponses

Au-delà de la conformité des réponses aux consignes mentionnées ci-dessus et au modèle de réponse demandé par RECORD, les principaux critères d'évaluation seront la qualité et l'argumentation de la réponse, les compétences de l'équipe candidate (expériences, publications, etc.), la qualité et la disponibilité du personnel mis à disposition pour la réalisation du projet.